

Le Medef lance un simulateur pour calculer son salaire et comparer le coût du travail en Europe

Publié le 4 novembre 2025

Le Medef présente une nouvelle calcullette de revenus permettant à chacun de visualiser instantanément l'écart entre le salaire brut versé, le salaire net perçu et le coût total supporté par l'employeur.

Cet outil de simulation compare le coût du travail en France avec celui de trois grands pays européens : l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. À rémunération identique, il montre ce qu'un salarié percevrait s'il travaillait à Munich, Bologne ou Barcelone, ainsi que les cotisations sociales supportées par les entreprises et les salariés. Cette approche met en évidence les écarts de structure et de niveau du coût du travail entre pays européens, et leur impact concret sur le revenu net des salariés et la compétitivité des entreprises.

Les simulations de la calcullette illustrent une réalité structurelle : le coût du travail en France demeure significativement supérieur à celui observé en Allemagne, en Italie et en Espagne. Si la France appliquait les mêmes niveaux de prélèvements sociaux que ses voisins, les salaires nets seraient plus élevés et les coûts salariaux plus faibles pour les entreprises.

En rendant ces comparaisons accessibles à tous, le Medef souhaite nourrir une réflexion objective sur le coût du travail et contribuer à un débat éclairé sur la compétitivité et le pouvoir d'achat.

[Découvrir le](#)
[simulateur du](#)
[Medef](#)